

Équipement	§)	
Feux de route	CR	(E)
Feux de croisement	CR	(E)
Feux de position	A	(E) dans CR
Feux rouges	R	(E)
Feux stop	Sl	(E)
Clignoteurs	av	AV/ 4 (E) ar 2a (E)
Catadioptrés	av	I (E) ar I (E)
Feux de gabarit	av	A (E)
Feux complément.		
Eclairage plaque		combiné
Essuie-glace		3 balais avec/sans lave-glace
Avertisseurs		Bosch 0 320 143 011
		ou d'autres modèles homologués

Indications pour le permis de circulation	
Genre du véhicule	Camion ou tracteur à sellette
Marque et type	MAGIRUS - DEUTZ 256 D 19 F.
Homologation N°	CH 3199 38
Carrosserie	
Places	total 3 avant 3
Poids à vide	sel. bulletin pesage Carburant D
Charge utile	sel. carrosserie CV-impôt 64,97
Poids total	16000 Cylindrée 12756

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation :

- * Modèles :
 256 D 19 FS = tracteur à sellette empattement : 3500 / 3800 mm
 256 D 19 FK = pont basculant 3500 / 3800 mm
 256 D 19 FL = camion 3800 / 4000 / 4200 / 4600 / 4800 (testé) / 5100 mm
- ** Frein à ressorts : pression de service par réservoir séparé en passant par une soupape à 4 circuits; libération de secours par soupape à 4 circuits; un dispositif de libération de secours n'est pas exigé; libération mécanique par vis aux cylindres.
- *** Insonorisation : pareaux de caoutchouc garnis de caoutchouc-mousse (35 mm) de chaque côté dans les coffres de roues.
- + Variante de pneus : 12.00 R 20 18 PR AV 7500 (8,5) AR 13000 (8,5) V-max. 100 km/h voies AV 1968 mm AR 1809 mm
 13 R 22,5 7500 (8,5) 13000 (8,5) 100 km/h 1968 mm 1809 mm
 seulement pour les véhicules dépassant 2300 mm de largeur.

§) Les dimensions, le poids et l'équipement doivent être contrôlés à l'immatriculation. Les freins, le démarrage, le ralentisseur, le bruit et la cale testés avec 16 t

++) Empattements : l'importateur peut modifier l'empattement avec l'autorisation du constructeur de 3200 à 5300 mm de 50 en 50 mm; ces modifications seront indiquées par un "M" frappé sur le châssis derrière le No du châssis.

A noter dans le permis de circulation: (pour les véhicules d'une largeur supérieure à 2300 mm)
 122 - autorisé seulement sur les routes ouvertes aux véhicules d'une largeur de 2m50;
 le disque indiquant la largeur est obligatoire

Lieu et date de l'homologation Hendschikan, 08.-09.06.77

Remplace FH CH 3199 38 du 8./9.6.77
 Empattements 01.05.1980

Homologation fédérale des types de véhicules

Camion ou
tracteur à sellette
(châssis)

MAGIRUS - DEUTZ

256 D 19 F .

CH 3199 38

Fiche complémentaire

I

Complément du 18.07.77 à Frutigen - Br

Mesure du bruit selon l'OCE :

avec le véhicule en marche : 36,4 km/h, M4S, 1A 5,74 = 85 dB/A

à proximité de l'échappement: 99 dB/A au régime de 2650 t/min

Ralentisseur : 50 km/h, M4S = 85,5 dB/A au régime de 2574 t/min

Air comprimé : frein de service = 59,6 dB/A

frein à ressorts = 57,5 dB/A

ralentisseur = 50,0 dB/A.

Complément du 25.06.80 à Berne - Br

Boîte de vitesses : boîte automatique ALLISON MT 654

Nombre de vitesses : 5 paliers

Mesure du bruit :

avec le véhicule en marche : 33,4 km/h, A2, 1A 5,10 + 5,74 = 85 dB/A

à l'arrêt : 99 dB/A à 2650 t/min

Véhicule testé : freins, démarrage, ralentisseur, bruit et cale avec 19 t.